

**Lurelu**

La seule revue québécoise exclusivement consacrée à la littérature pour la jeunesse



## Censure : il y a tout de même des limites!

Daniel Sernine

---

Volume 11, numéro 3, hiver 1989

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/12576ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

---

Éditeur(s)

Association Lurelu

ISSN

0705-6567 (imprimé)

1923-2330 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

---

Citer ce document

Sernine, D. (1989). Censure : il y a tout de même des limites! *Lurelu*, 11(3), 34-36.

## Censure : Il y a tout de même des limites !

La censure existe-t-elle dans le domaine de la fiction, dans celui de l'édition scolaire ? Les illustratrices et illustrateurs, les auteur(e)s pratiquent-ils l'autocensure ? Voilà quelques-unes des questions auxquelles des créatrices et créateurs du livre pour jeunes ont bien voulu répondre.



**ROBERT SOULIÈRES**  
auteur

Lorsqu'on écrit pour les adultes, il me semble que c'est la liberté totale. On peut parler de sexe, de cul, de politique, d'homosexualité ; on peut sacrer, raconter ses fantasmes ; on peut parler de drogues, d'alcoolisme, de corruption, de violence et le sang peut couler pleine page, car Dieu n'existe pas. Bref, on peut faire très *Journal de Montréal* lorsqu'on écrit pour les grandes personnes et aucune d'entre elles ne s'en offusque.

Lorsqu'on écrit pour les jeunes, c'est une autre paire de manches. La morale n'est pas plus étroite pour autant parce que tout le monde : éditeurs, auteurs et illustrateurs savent bien que les jeunes lisent le *Journal de Montréal*, qu'ils écoutent les nouvelles, qu'ils ont vu les séries *Roch* et *Lance et compte* et qu'ils suivent fidèlement *Miami Vice* entre deux vidéoclips où Éros côtoie Rambo.

Le public étant plus jeune, la prudence règne en maître. À mon avis, le problème de la censure, au Québec du moins, est dans une large mesure une question commerciale. C'est un peu bête à dire mais c'est comme ça. Les éditeurs se posent souvent les questions suivantes (encore plus si c'est du matériel pédagogique). Par exemple, les enseignants vont-ils acheter le livre ? Vont-ils le faire lire à leurs élèves ? Les parents, que diront-ils ? Feront-ils des pressions pour qu'il ne soit

plus au programme (si c'est le cas) ? Il y a l'aspect commercial, mais il y a aussi les « valeurs » dont il faut tenir compte. L'éditeur a une responsabilité sociale et il ne peut ainsi faire l'apologie de la drogue, de la violence, de l'avortement, de l'homosexualité...

Lorsque j'ai lu *Le Dernier des raisins* de Raymond Plante, j'ai été surpris, très surpris et séduit. J'ai aussi été heureux de constater qu'un confrère allait très loin dans la description des gestes amoureux et que les mots condom, éjaculation, pénis et seins se retrouvaient enfin, et plusieurs fois, dans un roman pour la jeunesse. Raymond Plante venait d'ouvrir une brèche. D'autres suivront. J'en suis certain.

Par ailleurs, dans une importante commission scolaire de l'Ontario, un comité avait jugé que *Casse-tête chinois* était raciste à cause de la description du serveur noir au chapitre neuf. En tournée, par hasard, dans cette commission scolaire, j'ai prouvé noir sur blanc (!) que ce n'était pas raciste, mais qu'au contraire ce n'était qu'un gag parmi tant d'autres puisqu'aucun employé du restaurant chinois n'était chinois. Les 100 exemplaires achetés deux mois auparavant ont pu enfin retrouver le chemin des bibliothèques. En plus de la censure, il peut y avoir l'interdit.

Finalement, il y a aussi l'autocensure. Un mal sournois, difficile à contourner. Bien effronté sera l'écrivain qui écrira un roman mettant en scène une famille traditionnelle avec la mère qui travaille au foyer, qui fait la vaisselle et le ménage. La mère doit travailler à l'extérieur, c'est un *must*. Le père, lui, ne lit plus le journal, il passe l'aspirateur. Quant à la famille, il est de beaucoup préférable qu'elle soit éclatée ou mieux encore, reconstituée ; c'est plus *in* et *yuppie*. Quant aux enfants, il est évident que la garderie constitue le nirvana par excellence.

Au fond, je n'ai rien contre. C'est vrai, j'ai toujours voulu et j'ai toujours prêché que le livre se rapproche de la vie de l'enfant, mais de *tous* les enfants, et ce, à tous les niveaux : dialogues, sexualité, sentiments, etc.

Les sociétés évoluent, les temps changent et les enfants aussi. Les livres sont un miroir et l'important c'est qu'il ne soit pas trop déformant.



**MARIE-ANDRÉE CLERMONT**  
auteure

### Liberté d'expression et responsabilité

Dans la bibliothèque d'une école secondaire, en Colombie-Britannique, un *Lucky Luke* s'est fait retirer des rayons pour un pauvre *Go to hell !* qu'y avait repéré la bibliothécaire. C'est elle-même qui m'a confié la chose, se félicitant de sa vigilance à ne pas mettre les jeunes en contact avec un tel langage.

C'était là, pour elle, assumer une responsabilité qu'aurait dû assumer Gosciny lui-même.

Liberté d'expression sous-entend responsabilité, indéniablement. Responsabilité envers soi-même, d'abord ; responsabilité, surtout, envers les lecteurs... l'adolescent, en particulier, dont on connaît la fragilité et l'esprit influençable. Par ailleurs, il faut reconnaître assez de discernement au jeune d'aujourd'hui pour lui faire confiance. Il faut précisément lui donner l'occasion d'exercer à son tour une liberté de choix face aux comportements auxquels on l'expose, au risque qu'il se mette à envoyer tout le monde au diable.

### La censure se situe à la limite des risques que l'on peut prendre

Un seul exemple : quel effet aurait sur le jeune lecteur une scène où le suicide serait étroitement lié à l'idée d'orgasme ?

En mon âme et conscience, je ne pourrais pas l'écrire.

Dépositaire de la toute-puissance des mots, l'écrivain pour la jeunesse doit un profond respect à l'être en devenir qu'il vise par son oeuvre. Ce respect impose forcément des restrictions, pas tant dans les sujets abordés que dans la manière dont ils sont traités.

Pour ma part, c'est la seule censure que je reconnaisse.



**DANIELLE  
POISSON**  
illustratrice

C'était un de mes premiers contrats et je devais illustrer, en une dizaine d'images, un texte scolaire destiné aux adolescents. On y racontait (c'était un condensé de livre traduit de l'américain) une aventure où les deux héros se rencontraient et prenaient une chope de bière, la veille de leur départ pour un dangereux voyage spatial. Moment important du récit où se scellait, en toute innocence et en toute complicité, l'amitié des deux protagonistes.

J'esquissai sur papier brouillon la scène où l'on faisait « chin-chin » et, une fois que les 10 autres croquis furent réalisés, je les fis parvenir à l'éditeur qui les approuva. Mais quelques jours plus tard, alors que l'illustration comportant de la bière était terminée, je reçus un appel m'apprenant qu'il me faudrait la transformer. Le but du futur livre n'étant pas d'inciter les jeunes à boire de l'alcool, il ne fallait pas montrer qu'on en buvait dans le texte. On me suggéra donc de remplacer les deux chopes de bière par un autre symbole de l'amitié : une franche poignée de mains (dont il n'était absolument pas question dans l'histoire).

Ça m'a fait réfléchir sur les critères des images destinées aux lecteurs selon leur âge et selon les thèmes abordés. Ça m'a aussi fait réfléchir à la façon de m'y ajuster. Par la suite, j'ai pris soin de bien observer que tel ou tel sujet, ou une manière de l'illustrer, pouvait provoquer une mauvaise

interprétation, que ce soit dans le domaine pédagogique ou non. Avec l'expérience, je m'arrange pour me censurer avant qu'on me censure, n'ignorant pas qu'il y a tout de même des cas où je peux laisser certaines choses.



**JOSÉE  
DUFOUR**  
auteure

Eh oui, je suis une auteure comblée ! Toujours pas de censure après trois livres publiés chez Fides. Étonnant, me direz-vous, pour une maison d'édition depuis longtemps établie et dont la vocation est triple : religieuse, littéraire et jeunesse. Ce que beaucoup de gens ignorent, c'est que la relève chez Fides ou plutôt la nouvelle administration est dynamique et à l'écoute du monde moderne.

Mes manuscrits sont presque publiés tels quels. Il arrive, bien sûr, qu'on me demande de pimenter les répliques d'un de mes personnages, d'abaisser ou d'élever le niveau d'un terme en regard du contexte ou de l'âge du public cible ou bien d'internationaliser un mot jugé trop régional. Les discussions sont amicales et les concessions mutuelles. De toutes façons, ces petits ajustements n'impliquent ni les thèmes ni l'histoire proprement dite.

Je me rappelle d'une fois où, victime d'une crise d'autocensure, me débattant dans les affres de l'indécision, ne sachant trop si le thème secondaire que je me proposais d'aborder dans *Le Retour d'Éliane* n'était pas trop « vieux » pour les préadolescents, si je n'allais pas les perdre dans une histoire trop compliquée d'enfant conçu avant le mariage avec un père différent du père biologique, je suis allée consulter une des adjointes à l'édition. Elle m'a reçue gentiment, m'a écoutée

en silence puis s'est exclamée : « Mais oui, allez-y ! Les jeunes d'aujourd'hui savent et comprennent beaucoup plus de choses qu'avant. Ils voient constamment, autour d'eux, des couples se défaire, se reformer autrement, se redéfaire. L'un a des parents célibataires, l'autre a deux pères ou deux mères. Cela fait partie de la société moderne et les enfants l'acceptent comme elle est. Ils vont comprendre... » Je suis sortie de son bureau, enchantée et rassurée. Si je n'ai finalement pas donné suite à ce rebondissement de mon intrigue, c'est uniquement pour un détail d'ordre pratique : mon troisième tome aurait eu le double de l'épaisseur des deux autres. Et l'on sait que ce critère rebute plus d'un lecteur ! Mais la décision venait de moi et de personne d'autre. Je suis donc, et le répète, une auteure comblée.



**FRANCINE  
PELLETIER**  
auteure

#### **Loto-censure**

Récemment, quelqu'un m'a fait remarquer à la lecture d'un de mes textes combien mes phrases étaient volontairement écourtées — *visiblement* volontairement écourtées, dans le genre : après 15 mots, tu coupes ; après deux hommes, deux femmes ; pas de sexe, pas de religion, pas de sel ; il n'y manquait que la minorité visible de service. Vous voyez le tableau ? Ce lecteur, sachant que je venais de travailler à un manuel scolaire, a conclu en disant : « Ma pauvre, tu as pris le pli. » Horreur !

Et pourtant, quand on m'a invitée à m'exprimer sur le sujet de la censure, ma première réaction a été : « La censure ? Connais pas ! » Bien sûr, j'ai entendu gémir des auteurs ayant vécu de déplaisantes mésaventures. Mais, pour ma part, ma carrière est trop jeune et jusqu'ici j'ai été épargnée. Je me croyais donc en dehors du débat. Eh-eh : voici le spectre de l'autocensure qui plane sur moi. Loto-censure, car même en se mortifiant un auteur n'est jamais assuré de voir son texte accepté, surtout dans le domaine du manuel scolaire où les responsables de projet subissent les affres de l'approbation ministérielle. Autocensure parfois inutile, donc, et appliquée tout de même par les premiers concernés.

Certains diront que c'est là une saine habitude, d'autant plus que la dernière tribune libre en ces pages a démontré avec quel enthousiasme les auteurs en littérature pour jeunes savent s'adapter aux contraintes et aux moules ministériels. (D'ailleurs, les lecteurs auront remarqué le curieux partage selon le sexe entre *auteures* favorables aux contraintes et *auteurs* les acceptant parce que c'est payant. Je souligne simplement, sans autre commentaire.) On dira également de ces

contraintes qu'elles sont basées sur de bons critères qui reflètent une discrimination positive. Moi, je veux bien : j'aime écrire sur commande, c'est vrai que cela représente un défi. Sauf que j'attends toujours qu'on m'explique en *quoi* consistent ces critères, *qui* détermine s'ils sont bons et *comment* s'évalue un texte en fonction de cette grille mystérieuse.

Reste qu'après avoir soulevé toute cette poussière bureaucratique, je dois humblement avouer que je jouerais encore à la loterie-censure si on m'y invitait. Messieurs mes confrères, vous avez raison : le gros lot vaut bien quelques coupures, surtout quand c'est soi-même qui tient le couteau.



**RAYMOND  
PLANTE**  
auteur

Je n'ai jamais été censuré. Pas une ligne. Pas un mot. Que ce soit en 15 ans de télévision — celle de Radio-Canada ou d'ailleurs —, que ce soit dans mes albums ou mes romans.

Je n'ai jamais été censuré et je n'ai jamais censuré personne non plus. Que ce soit en tant que directeur de collection, directeur de *Lurelu* ou animateur d'ateliers d'écriture.

Je crois en la liberté d'expression. Sans elle, ça n'est vraiment pas amusant d'écrire des histoires. J'estime aussi qu'il faut oser dire certaines choses.

Par contre, il y a l'intérêt et la manière.

L'intérêt : parce que tous les sujets ne sont pas intéressants pour tout le monde. Quand on s'adresse à un public cible — ici, ce sont les jeunes —, il faut essayer de penser qu'ils n'ont pas encore vécu les expériences d'un adulte. Il faut donc ajuster notre niveau de références. C'est une simple question de communication.

La manière : parce qu'on ne dit pas n'importe quoi n'importe comment. Il faut choisir les mots, le ton, la situation. En d'autres mots, il faut être pertinent même dans... l'impertinence.

Ainsi, il n'y a pas de sujets tabous. On peut parler de la mort à n'importe qui. On peut parler d'homosexualité ou d'amour à n'importe qui. Il suffit de le faire avec le cœur. Et de ne pas avoir

peur d'emprunter les chemins de la tendresse, de la délicatesse et de l'humour. Eh oui, de l'humour !



**DANIEL  
SERLINE**  
auteur

Je trouve significatif que, pour plusieurs de nos correspondant(e)s, désormais la censure c'est surtout la normalisation des attitudes et des comportements imposés par certaines instances du monde de l'éducation, normalisation d'abord destinée au manuel scolaire mais qui a largement déteint sur la fiction destinée aux jeunes. Mais le domaine scolaire a plusieurs niveaux décisionnels et, plus on va vers la base (les parents, les directions locales), plus on rencontre des attitudes médiévales : dans une école protestante francophone de LaSalle, la directrice a annulé la visite que je devais faire sur l'invitation des enseignantes. Motif de cet ostracisme : certains de mes romans mettaient en scène démons, sorciers, envoûtements et autres thèmes du surnaturel occulte. Oui oui, nous parlons bien de 1988 !

Je pourrais arrêter avec ce constat mais ce serait un peu court. En effet, la censure et la prioricensure existent bel et bien, et pas seulement en littérature de jeunesse. La censure existe par exemple en littérature pour adultes : l'an dernier, un éditeur m'a refusé un recueil de nouvelles de science-fiction parce que les personnages d'une société future, dans certains textes, faisaient usage de drogues. L'argument : publier ces textes serait « faire l'apologie de la drogue ». Cette expression me paraît être l'alibi des bien-pensants.

Raymond Plante ne m'en voudra pas de choisir son personnage pour illustrer le propos suivant. Au contraire, c'est la percée qu'il a audacieusement réussie (comme le souligne Robert Soulières), qui le désigne tout naturellement pour mon exemple. Dans un roman pour jeunes, le lesbianisme et l'homosexualité d'un jeune personnage, traités sans condescendance et sans désaveu, serait-ce « l'apologie » de l'homosexualité ? Allons-y : si François Gougeon, le dernier des raisins, avait éprouvé une attirance pour Luc plutôt que pour Anik ? Et si nulle part l'auteur n'avait ramené son personnage sur le droit chemin de la majorité ? Et si, à nouveau, dans le roman suivant, François avait acheté ses premiers condoms pour une nouvelle liaison avec le frère de Caroline plutôt qu'avec Caroline ? Et si, au lieu de fumer un joint une fois juste pour voir, il avait souvent fait usage de pot et de hasch, et n'en concevait aucun remords ? Est-ce que *Le Dernier des raisins* aurait eu droit au prix du Conseil des Arts du Canada ? Le patron de Raymond Plante aurait-il autorisé la publication de ces romans ?

Poser la question, je crois, c'est y répondre. Nous soupçonnons tous que ça n'aurait pas passé. D'où mon néologisme qui vous aura sûrement fait tiquer quelques lignes plus haut : prioricensure. Censure a priori, ou censure *avant le fait*. Nous créatrices et créateurs du livre pour jeunes, croyons tous savoir jusqu'où on peut aller, et au-delà de quelle limite il deviendrait périlleux, voire suicidaire de soumettre et défendre un tel projet de livre. D'où l'autocensure que nous sommes nombreuses et nombreux à pratiquer.

Certes, *Le Dernier des raisins*, c'était déjà beaucoup : nous pouvons tous nommer, je crois, quelques éditeurs québécois pour la jeunesse où un tel roman aurait été refusé à cause du portrait honnête et réaliste qu'il trace de la sexualité adolescente. Mais, de ses positions de repli, la censure aurait sans doute frappé avec son grand couteau, si la sexualité adolescente du héros avait eu pour objet une personne de sa propre famille, une personne de son propre sexe, une personne d'un autre groupe d'âge ou d'une autre génération que lui-même.

« Wôh ! Wôh ! entends-je protester, il y a tout de même des limites ! »

C'est bien ce que je disais...